05 58 71 67 12 - stjosephecole@neuf.fr

Contribution des Familles, Garderies, Cantines – Année scolaire 2021/2022

Suite à la délibération du conseil d'administration de l'OGEC , vous trouverez ci-dessous les différents tarifs applicables pour l'année 2021/2022

Contribution des familles

Vous pouvez choisir 3 niveaux de contribution selon l'aide que vous souhaitez apporter à l'école de vos enfants. Les tarifs « solidarité et solidarité + » permettent d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

Si vous souhaitez le paiement annuel (payable à la rentrée de septembre, nous pouvons vous accorder une remise e 2% (les prix indiqués dans le tableau ci-dessous tiennent compte de cette remise.

Le paiement par prélèvement bancaire est privilégié et évite les frais de rappel.

	Standard		Solidarité		Solidarité +	
Pour	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *	Paiement MENSUEL	Paiement ANNUEL *
1 enfant scolarisé	33,20 €	325,50 €	39,00€	382,00 €	52,00€	510,00€
2 enfants scolarisés	52,00€	510,00€	62,40€	611,50€	82,20€	806,00€
3 enfants scolarisés	67,60€	662,50 €	82,20€	806,00€	108,10 €	1060,00€

^{*} La remise de 2 % accordé pour le paiement annuel est comptabilisée dans ce montant

Important : Nous renouvelons le principe du dépôt d'un chèque de caution de 250 euros à l'inscription (non encaissé). Dans le cas d'un retard de paiement des sommes dues à l'école, ce chèque sera encaissé après un premier rappel. Ce chèque vous sera restitué en fin d'année quand votre compte est soldé.

Cotisation A.P.E.L.*

Cette cotisation est facturée pour l'ensemble de la famille en début d'année pour un montant de: 20euros

Restauration- Goûters collectifs.

Seul les repas pris à l'école sont facturés.

Pour les goûters en maternelle, le conseil d'administration et la direction maintiennent pour des raisons d'équilibre alimentaire le goûter collectif obligatoire (facturé mensuellement).

	Repas du midi	Goûter collectif
Site Jeanne d'Arc	3,70	6,95 / mois
Site Saint Joseph	3,75	Non concerné

Participation à l'étude surveillée / Garderie

La garderie du matin n'est pas facturée.

Garderie *	Site Jeanne d'Arc	3,70 euros par jour et par	
Etude surveillée	Site Saint Joseph	enfant	

^{*} Pour les enfants de moins de 6 ans, l'établissement pourra vous fournir une attestation permettant la déductibilité de ces frais.

Fournitures scolaires et Locations de livre

Toutes sections de maternelles	20 € par enfant
Elémentaires (du CP au CM2)	27 € par enfant
Location de livres (tous niveaux)	5 € par enfant

Note: L'A.P.E.L. est l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre qui s'investit pour toutes les familles de l'école. Elle anime et finance des projets pour tous les élèves. Elle est à l'écoute de ses adhérents. L'adhésion est cependant facultative. Si vous ne souhaitez pas soutenir l'A.P.E.L, veuillez le signaler au moment de votre inscription.